

## **Résolution de l'assemblée unitaire du personnel de l'EVAM du 1<sup>e</sup> mars 2023**

A la présidente du Conseil d'Etat, Mme Luisier

Nous prenons acte de votre annonce du 23 février concernant une enveloppe financière additionnelle et la poursuite des négociations à une date ultérieure.

L'EVAM fait face à une crise migratoire sans précédent qui implique une perturbation de nos conditions de travail. Comme d'autres secteurs du parapublic, nous attendons une reconnaissance à la hauteur de notre engagement.

Nous vous informons que nous exigeons encore et toujours la pleine indexation de nos salaires qui est pour nous la mesure prioritaire de valorisation de nos conditions de travail.

Résolution votée à l'unanimité

Copie: Mme I. Moret, cheffe du DEIEP, SSP Vaud, Direction de l'EVAM